

Bulletin d'histoire politique

La bataille de la Mémoire : réplique à la recension de Béatrice Richard

René Boulanger

Les mouvements étudiants des années 1960
Volume 16, numéro 2, hiver 2008

URI : id.erudit.org/iderudit/1056162ar
<https://doi.org/10.7202/1056162ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique et VLB éditeur

ISSN 1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Boulanger, R. (2008). La bataille de la Mémoire : réplique à la recension de Béatrice Richard. *Bulletin d'histoire politique*, 16(2), 391–394. <https://doi.org/10.7202/1056162ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2008

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

La bataille de la Mémoire : réplique à la recension de Béatrice Richard

RENÉ BOULANGER
Auteur de La Bataille de la Mémoire

Dans sa critique de mon livre *La bataille de la Mémoire* parue dans le numéro d'automne du *Bulletin d'histoire politique*, Béatrice Richard, professeure d'histoire au Royal Military College of Canada à Kingston, procède à une démolition systématique de mon travail de réinterprétation de l'invasion de la Nouvelle-France en 1759. Elle me prête des intentions de nature délirante qui me font ressembler à Louis Riel inspiré par Dieu. Surtout, elle me fait écrire des choses que je n'ai jamais écrites. Elle recompose mon livre, puis critique sa propre recomposition. Comme rien ne semble valable chez elle de *La bataille de la Mémoire*, je me demande par quel bout commencer ma réplique. L'essentiel toutefois de son propos réside dans son affirmation à l'effet que je renverrais dos à dos les historiens nationalistes et fédéralistes.

Or Madame Béatrice Richard sait pertinemment que le débat sur la Conquête s'est éteint dans les années 1960 avec l'arrivée des successeurs de Frégault, que Ronald Rudin, dans son livre *Faire de l'Histoire au Québec* (Septentrion, 1998), décrit comme « révisionnistes ». En gros, l'affirmation de Marcel Trudel à savoir que la Conquête britannique avait aussi « ses bons côtés » rencontrait celle de Guy Frégault qui caractérisait cet événement de catastrophe dans le sens qu'il initiait un processus de déstructuration de la société. En sautant par-dessus les révisionnistes et en revenant dans le débat, on se rend bien compte que la question de l'inévitabilité de la Conquête est bien commode pour circonscrire voire éteindre le fameux débat. Madame Richard m'accuse de faire du réchauffé parce que W. J. Eccles, avant moi, a remis en doute ce fameux dogme de l'inévitabilité. Or comme les conclusions d'Eccles n'ont été reprises par personne, on peut probablement considérer cette question comme intouchable. Il s'agit donc d'un verrou dans le discours historien québécois, dont on peut difficilement nier la portée idéologique.

Désolé, Madame Richard, mais comme l'histoire est un territoire mental à partager, les historiens doivent se confronter parfois avec les acteurs présents de l'histoire, dont des écrivains indépendantistes qui posent des questions et demandent des réponses. Que faire quand les historiens restent sourds et s'enferment dans le convenu ? Il faut alors s'approprier soi-même l'histoire et chercher nous-mêmes. Sur la question de l'inévitabilité, les historiens amènent souvent l'idée que le rapport de force continental qui dressait un Français canadien contre 16 Américains augurait de toute façon la défaite de la Nouvelle-France. Or comment expliquer que, à l'intérieur de ce même rapport de force, les Français aient pu facilement se maintenir 150 ans et résister aux invasions de 1690 et 1711 Mais surtout, se trouvant dans les mêmes conditions que les Français, comment les Britanniques, nouveaux possesseurs du Canada, ont-ils pu, dans des circonstances probablement pires, résister aux invasions américaines de 1775 et 1812 ?

On voit donc que l'explication du nombre ne joue pas, sans un effort d'organisation et une volonté d'État. La différence entre les 13 colonies américaines et la Nouvelle-France réside en cela. De plus, le fameux nombre invoqué par le dogme refuse d'intégrer « l'autre nombre », celui de l'Amérique amérindienne. Pourquoi prendre en compte la totalité de la population des 13 colonies impliquées inégalement dans cette guerre et passer sous silence celle des 32 nations amérindiennes ayant formellement déclaré la guerre aux Anglo-Américains ? Il y a là un curieux mystère, non pas de l'histoire, mais de l'historiographie québécoise. . .

Dans mon livre, j'énonce l'ensemble des facteurs qui invalident cette fameuse loi du nombre. Et ce n'est pas trafiquer l'histoire que de chercher d'autres causes à la défaite de 1760. Chez les contemporains et les historiens le plus près de l'événement, c'est la conduite de la guerre qui apparaît comme la première cause de la défaite. En suivant dans les textes la progression de la crise de commandement qui culmine en 1759 avec l'apparition d'un commandement à deux têtes (Montcalm-Vaudreuil), on peut percevoir tous les ingrédients classiques d'une catastrophe militaire. Que la crise du commandement corresponde à une crise du régime, je n'en doute aucunement. Mais il reste qu'en 1757, le général Montcalm modifie sans en référer à son chef un plan de campagne d'une importance capitale et déclenche alors une lutte de pouvoir aux conséquences manifestes. Mais ce n'est pas sur ce point qu'attaque Madame Béatrice Richard. Elle résume mon travail au rebâchage de la vieille querelle sur la compétence militaire de Vaudreuil et de Montcalm qui opposerait les promilices aux proréguliers français. Puis elle se lance elle-même dans la querelle en s'en prenant au mythe de l'invincibilité des milices, ce que je n'ai jamais affirmé, puis en soulignant l'indiscipline des amérindiens et des miliciens en s'appuyant sur un court article de huit pages de

l'auteur Jay Cassel et paru dans un colloque d'histoire militaire canadienne. Pour appuyer sa « leçon de réalité », Madame Richard cite Bougainville qui, à l'hiver 1760, se plaint de ne pouvoir lever « 4 000 hommes sur les 11 000 disponibles dans la colonie ». Étrange démonstration qui ne tient pas compte du contexte. . . Tout ceci se passe après la bataille des Plaines d'Abraham où les miliciens de la colonie ont vu l'armée française retraiter dans le plus grand chaos après une campagne qui les avait grandement déçus. Ce n'est pas de l'indiscipline, mais une démoralisation. D'ailleurs, à la bataille de Sainte-Foy, Lévis avait repris en main toutes ces troupes et leur redonnait leur pleine valeur. Alors, question de troupes ou question de commandement ?

Bref, il y a de la mauvaise foi évidente dans le compte rendu de Madame Richard. Elle-même sait très bien que le système militaire de la Nouvelle-France était unique en Occident. Les troupes d'élite groupées autour de Charles Langlade, que je cite dans mon ouvrage, sont pour elles les seules troupes valables, et les miliciens des paroisses, des soldats moins qu'ordinaires. Elle oublie de comparer le système militaire de la Nouvelle-France à celui des 13 colonies, où le milicien américain doit aussi compter sur des troupes d'élite pour faire la besogne. Lesquelles troupes d'élite ont plusieurs fois essuyé la défaite auprès de notre milicien ordinaire. . .

De façon générale, Madame Richard réfute l'ensemble de mon argumentaire avec de simples anecdotes d'ailleurs décontextualisées. Ce que je trouve malheureux, c'est qu'elle ironise sur le mot volonté, minimisant ainsi le concept de volonté d'État en le caricaturant et en l'associant à la volonté de l'individu convaincu de vaincre les obstacles. Cela n'a rien à voir. Une historienne de la guerre comme elle, sait très bien ou devrait savoir que la volonté d'État est l'ingrédient premier de la guerre. Elle se reflète dans le degré de mobilisation des populations concernées et dans la profondeur du système militaire d'une société. Depuis l'époque de Louis XIV et l'arrivée du régiment de Carignan-Sallières, la Nouvelle-France s'était armaturée autour de cette volonté d'État. Elle avait donc ce qu'il fallait pour faire la guerre et savait la faire.

Ayant dit cela, je ne comprends pas pourquoi Madame Richard cherche à me faire passer pour un amateur ou mieux un illuminé. Les concepts qu'elle juge « douteux » sont utilisés couramment par les théoriciens de l'art militaire et l'historien W. J. Eccles, notamment, les connaissait bien. Si j'arrive aux mêmes conclusions que lui, ce n'est pas pour avoir copié sa thèse, mais bien parce que j'ai tenu compte des mêmes principes que lui dans l'étude d'un sujet militaire. Mais quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage. . .

Pour démolir mon ouvrage, Madame Richard invente des formules qui n'y sont pas, telles que « laver l'humiliation de la Conquête ». Or j'ai simplement écrit que la bataille n'était pas terminée. Elle nous concerne, puisqu'elle

a déterminé notre condition et notre statut, celui de peuple inféodé. Qui n'accepte pas l'inféodation n'a d'autre choix que de se battre. Où Madame Richard veut-elle en venir ? Que défend-elle derrière ses sarcasmes ? Dernière critique de Madame Richard : mon livre ne comporte pas de notes de bas de pages. Horrible ! Comment pourrais-je en effet passer l'examen ? Mais ne vous en faites pas Madame Richard, vous m'avez tout à fait enlevé le goût d'être un jour l'un de vos étudiants.